



Orsières, le 11 mai 2023

DIRECTIVES ESTIVALES POUR LES CHANTIERS 2023 SITUÉS DANS LES ZONES TOURISTIQUES DE CHAMPEX-LAC ET LA FOULY
--

L'administration communale d'Orsières porte à la connaissance du public les dates de fermeture des chantiers situés dans les zones touristiques de Champex-Lac et La Fouly, selon la décision du conseil communal.

Afin de développer et maintenir un tourisme de qualité lors de la saison estivale, tous les travaux listés ci-dessous sont **interdits du samedi 22 juillet 2023 le soir au mercredi 16 août 2023 le matin dans les stations touristiques de Champex-Lac et La Fouly.**

Tous les chantiers (gros œuvre et second œuvre) ainsi que l'utilisation de machines de chantier bruyantes (scies circulaires, marteaux pneumatiques, etc...)

Les travaux de terrassement et d'aménagements extérieurs avec transport de terre sur la voie publique.

Les forages (géothermie), travaux spéciaux, etc...

L'Administration communale